



Le GREAT

Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 098

"Réfléchir à changer"

Février 2019

Quelle stratégie d'environnement et de changement climatique au Mali

Boubacar BOUGOUDOGO

Editorial



L'environnement et le changement climatique sont au cœur des priorités de développement aussi bien au niveau international que national surtout depuis le sommet 1992 de Rio. Les effets marqués du changement climatique vont de la sécheresse à l'élévation du niveau des océans en passant par les inondations et les catastrophes naturelles. Ils toucheraient principalement les pays en développement dont le Mali qui ont une faible capacité d'adaptation et de résilience.

Les actions d'environnement et de changement climatique sont exécutées dans le cadre de projets/programmes dont

le financement est assuré aussi bien par le budget national que par les apports des partenaires techniques et financiers. Les données montrent que le budget alloué au ministère chargé de l'environnement et du changement climatique occupe moins de 1% du budget total de l'Etat. Au-delà du financement national, les mécanismes internationaux contribuent aussi à la mise en action de résilience. Le Mali a ainsi reçu des fonds de l'ordre de 586 millions de \$ provenant du Fonds mondial pour l'environnement.

Pour une meilleure adaptation et résilience aux phénomènes de l'environnement et du changement climatique, il faut entre autres, (i) améliorer les prévisions météorologiques, (ii) renforcer les capacités d'observation et de prévision à long terme, (iii) intégrer le changement climatique dans les stratégies de développement, et (iv) développer une expertise nationale dans les domaines du changement climatique.

Massa Coulibaly

Introduction

La détérioration de l'environnement est le résultat d'un ensemble de phénomènes complexes qui sont d'abord d'ordre climatique (sécheresse, variabilité de la pluviométrie ayant fragilisé l'écosystème), ensuite anthropique (forte pression démographique, systèmes de production extensifs et inadaptés, feux de brousse, etc.) et finalement les conditions de vie précaires des populations et l'absence de leur implication dans la protection de l'environnement.

1. Evolution du cadre de vie et environnement

L'accès à un service d'assainissement amélioré et durable a progressé. Il est passé de 24% en 2015 à 27% en 2016. Enfin, le nombre de ménages disposant de latrines améliorées a augmenté de 13 points de pourcentage passant de 76.7% en 2001 à 89.7% en 2016. En matière de réduction durable de l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement, 2'487 villages ont acquis le statut Fin de défécation à l'air libre (FDAL) soit 90% et 2'346 villages ont été certifiés soit 85%.

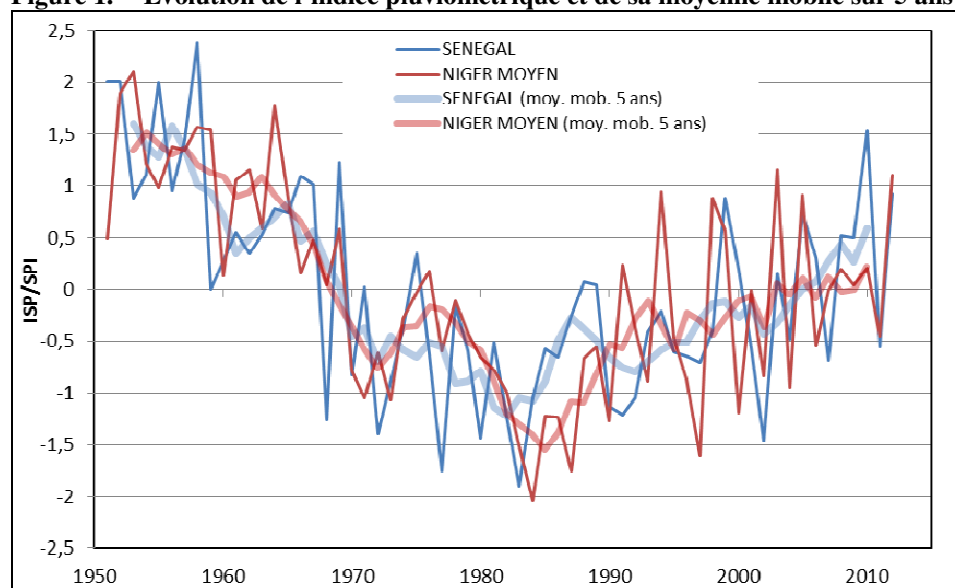
En matière d'assainissement, l'on note non seulement une insuffisance d'infrastructures mais aussi une quasi-absence de filière d'évacuation et de traitement des déchets, que ce soit en milieu urbain ou rural. Les eaux usées domestiques sont déversées pour la plupart dans les rues ou encore dans les caniveaux et dans les cours d'eau sans traitement préalable.

2. Evolution du changement climatique

En l'absence de données longues sur la pluviométrie au Mali, l'on s'est focalisé sur l'évolution de l'indice pluviométrique et de sa moyenne mobile sur 5 ans entre 1950 et 2013. La tendance générale de la pluviométrie est à la baisse. Le graphique peut sérier l'évolution de la pluviométrie en 3 grandes périodes à savoir la période 1950-1967, période marquée par une bonne pluviométrie avec un indice de pluviométrie supérieur à 0, même si l'on observe des variations annuelles relativement fortes, ensuite la période 1968-1999 marquée par une faible pluviométrie avec un indice de pluviométrie inférieur pour la plupart à 0 et la période 2000-2013 où l'on observe une certaine reprise de la pluie mais avec de fortes variations. Cette période semble la plus instable puisque les années de bonne pluie succèdent systématiquement aux années de faible pluie.

Des augmentations de températures sont observées du Sud-Ouest vers le Nord-Est avec des maximales relevées au cours de l'année pouvant atteindre ou dépasser les 45°C tandis que les minimales sont rarement en dessous de 10°C avec des persistances de larges épisodes de sécheresse à partir des années 1970 entraînant des déficits pluviométriques assez importants durant certaines années qui impactent négativement sur les ressources naturelles. C'est ainsi que dans le cadre d'une série d'étude, la CEDEAO (2009) a relevé un réchauffement plus rapide des températures en Afrique de l'Ouest en général et dans le Sahel en particulier avec des augmentations de 0,2°C à 0,8°C depuis la fin des années 70.

Figure 1. Evolution de l'indice pluviométrique et de sa moyenne mobile sur 5 ans



Source: Decroix et al. (2015)

3. Politiques et stratégies

En matière d'environnement et de changement climatique, la Mali a élaboré et mis en œuvre plusieurs politiques et stratégies de protection et d'adaptation en plus des Conventions internationales et traités que le Mali a signé et ratifié. Les stratégies d'adaptation et de résilience doivent s'attacher à réduire la vulnérabilité des populations à la variabilité du climat, caractéristique majeure du climat sahélien.

Au-delà des Conventions et protocoles internationaux, le Mali a initié des politiques et stratégies nationales de protection et d'adaptation au changement climatique. Ce sont (i) la Stratégie nationale de changement climatique, (ii) la Politique nationale de changement climatique, (iii) la Politique nationale de protection de l'environnement, et (iv) le Programme national d'adaptation au changement climatique. Au Mali, les scénarios de changement climatique prévoient pour le Mali, une hausse des températures, une diminution de la pluviométrie et une intensification des phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses, inondations).

Les objectifs de la Stratégie nationale de changement climatique sont, entre autres, (i) l'identification des conséquences des changements climatiques sur les systèmes de production et les systèmes humains, (ii) l'élaboration des outils d'évaluation et de gestion des risques pour une meilleure prise en compte de la contrainte climatique dans la définition et la mise en œuvre des projets de développement afin d'accroître leur résilience, (iii) l'intégration de la contrainte climatique dans les plans d'aménagement pour favoriser la mise en œuvre d'actions de développement intégrées et durables, (iv) la prise en compte des financements innovants, des liens entre pauvreté et environnement et leur traduction sous forme de dispositions stratégiques à prendre dans le cas particulier des externalités climatiques, etc.

La Politique nationale de changement climatique qui constitue la deuxième composante du dispositif de réponses aux changements climatiques après la SNCC cherche à contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées

aux défis liés aux changements climatiques afin que ceux-ci ne deviennent un facteur limitant du développement socioéconomique.

Elaborée en 2011, la Politique nationale de protection de l'environnement a pour but de garantir un environnement sain et le développement durable, par la prise en compte de la dimension environnementale dans toute décision qui touche la conception, la planification et la mise en œuvre des politiques, programmes et activités de développement, par la responsabilisation de tous les acteurs.

Le Programme national d'adaptation au changement climatique (PANA) rentre dans le cadre des mesures d'adaptation au changement climatique, avec pour objectif général de contribuer à l'atténuation des effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques sur les populations les plus vulnérables dans la perspective d'un développement durable. Dans ce cadre un certain nombre de mesures d'adaptation conformes aux orientations stratégiques de développement ont été identifiées.

L'ancrage institutionnel des politiques et stratégies nationales de l'environnement et du changement climatique est assuré par le ministère chargé de l'environnement à travers l'Agence de l'environnement et du développement durable (AEDD).

4. Instruments de financements

Pour assurer le financement des différentes politiques il a été imaginé, une stratégie de financement se fondant sur les priorités et le budget de l'état et celui des collectivités territoriales, l'intégration des mécanismes financiers internationaux sur les changements climatiques susceptibles d'être mis à contribution, l'élargissement à l'ensemble des parties prenantes autres que l'Etat.

En outre, l'Etat du Mali a bénéficié de financements innovants en matière de changements climatiques, destinés essentiellement à des projets globaux et régionaux. Il existe en outre des financements dans le cadre du système transparent d'allocation des ressources du Fonds mondial pour l'environnement desquels le Mali a obtenu environ 9 millions de \$ sur la période 2014-2018

Conclusions

Devant l'urgence et la gravité des impacts prévus, l'adaptation au changement climatique est devenue une nouvelle priorité aussi bien pour le Mali que pour la communauté d'aide au développement. De plus, la résolution des problèmes environnementaux et de changement climatique est un préalable au développement durable. L'enjeu à terme consiste à restaurer/conservé les ressources naturelles (sols, eau, végétation, faune terrestre et aquatique) et à les gérer de façon à satisfaire les besoins multiples et croissants de la population, notamment les besoins alimentaires, de santé et d'éducation, tout en améliorant le cadre de vie de tous.